



BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 7 novembre 2022
Procès-verbal

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni le lundi 7 novembre 2022, à 18 h, Salle polyvalente, rue de la Paille à Plaimpied-Givaudins, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée le 28 octobre 2022 et affichée le 28 octobre 2022. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Irène FELIX, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAY, Bruno FOUCHET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Alain MAZE, Stéphane HAMELIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO

Excusés : Yann GALUT, Richard BOUDET, Bernadette GOIN-DEMAY, Daniel GRAVELET

Absent : Yvon BEUCHON

Administration :

Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
Mme Patricia GODET	Directrice Générale Adjointe,
M. Pierre-Alexandre COUF	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. David VIGOUROUX	Directeur Général Adjoint,
M. Romain ALLAIN	Directeur Général Adjoint,
M. Gilles METTI	Directeur des Finances,
M. Nicolas VARIN	Responsable du Service Communication,
M. Christophe MATHO	Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
M. Denis BOUARD	Chef de Service Observatoire Fiscal,
Mme Sophie LEMOINE	Chargée de Mission DMSI,
M. Florian GIRAUD	Chef de Service Archives,
Mme Laurence JANNOT	Chargée de Mission de la Présidente,
M. Pierre-Marie LAHIERRE	Adjoint au responsable du Service des Assemblées

Mme Christine CHEZE-DHO est désignée secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 heures 10.

Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 13 octobre 2022

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le procès-verbal du Bureau Communautaire du 13 octobre 2022 à l'unanimité.

1. Convention de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, la Ville de Bourges, le CCAS de Bourges et AggloBus. Modification n° 3

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE
à l'unanimité

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son(sa) représentant(e), à signer l'avenant n° 3 à la convention de groupement de commandes avec la Ville de Bourges, AGGLOBUS et le CCAS de la Ville de Bourges et à en suivre l'exécution.

2. Demande de subvention – Dotation de soutien à l'Investissement Local – Création de l'aire de co-voiturage près du Centre Hospitalier de Bourges

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à la création de l'aire de co-voiturage près du centre hospitalier de Bourges ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

3. Demande de subvention – Aménagement du Plan Vélo Intercommunal Boulevard Clémenceau à Bourges

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement du plan vélo intercommunal du Boulevard Clémenceau à Bourges ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs susnommés ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

4. Demande de subvention – Aménagement du Plan Vélo Intercommunal avenues Chirac/De Gaulle à Bourges

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement du plan vélo intercommunal avenues Chirac/de Gaulle à Bourges ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès des financeurs susnommés ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**5. Demande de subvention – Aménagement du Plan Vélo Intercommunal -
Création d'une liaison cyclable reliant La Chapelle-Saint-Ursin à Bourges via le canal de Berry**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement du plan vélo intercommunal - Liaison cyclable reliant La Chapelle-Saint-Ursin à Bourges via le canal de Berry ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès des financeurs susnommés ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

6. Demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire – Chantier des collections des fouilles anciennes de Bourges, campagne 2023

Rapporteur : M. Jean-Louis SALAK

M. Jean-Louis SALAK rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le plan de financement prévisionnel relatif au chantier des collections des fouilles anciennes de Bourges, 5ème campagne ;
- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter une subvention auprès de la DRAC Centre- Val de Loire pour l'année 2023 ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le dossier de demande de subvention, ainsi que tous les documents et pièces se rapportant à cette délibération.

7. Demande de subvention relative au chanvre auprès de la DREAL Centre Val de Loire

Rapporteur : M. Marc STOQUERT

M. Marc STOQUERT rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le lancement d'une étude d'opportunité sur la filière chanvre dans la perspective d'un déploiement aux bâtiments ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé.

8. Aide à l'implantation commerciale

Rapporteur : Mme Christine CHEZE-DHO

Mme Christine CHEZE-DHO rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Commerce	1 ^{er} versement	Subvention proposée
CARRE D'ARTISTE	12/2022	3 600 €
MARY ET TOM	12/2022	3 600 €
LE BOULE DE POILS	12/2022	3 600 €

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions et tous documents s'y rapportant.

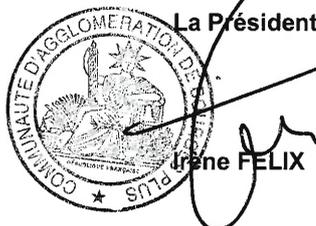
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 18 heures 20.

Le Secrétaire

Christine CHEZE-DHO
Membre du bureau

Fait à Bourges, le 16 NOV. 2022

La Présidente,



Les présentes délibérations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au Représentant de l'Etat et de leur diffusion sur le site internet de la Communauté d'Agglomération ou de leur notification.